

ENFIN UNE RECONNAISSANCE!

Lecteur

Le 25 février dernier, le Conseil municipal de la Ville de Magog a entériné la recommandation du Comité consultatif des loisirs afin que les deux organismes communautaires, c'est-à-dire Han-Droits et l'AQDR Memphremagog, soient reconnus comme organismes partenaires de la politique actuelle de reconnaissance des organismes culturels, communautaires, sociorecréatifs et sportifs. L'AQDR Memphremagog ainsi qu'Han-Droits pourront

désormais recevoir une aide financière comme les autres organismes reconnus de la Ville de Magog et ce, après une bataille de plus de cinq ans.

Auparavant, ils n'avaient pas droit à une aide financière. Ils sont deux organismes de défense de droits et cette catégorie n'était pas financée par la ville. L'AQDR et Han-Droits œuvrent auprès des personnes âgées et/ou handicapées dans le but de défendre leurs droits. Mais lorsque ceux-ci défendent les droits des personnes, ils le font en partenariat; cela passe souvent par

des activités de sensibilisation et de promotion, des mémoires, etc...

L'AQDR a travaillé avec d'autres organismes, comme par exemple les associations des retraités, les Clubs de l'Âge d'Or, etc, mais n'a pas les mêmes objectifs que ceux-ci. Ils sont différents: l'AQDR existe avant tout pour défendre les droits des personnes âgées alors que les associations des retraités et les Clubs de l'Âge d'Or ont été créés avant tout pour les activités socioculturelles des personnes âgées.

Aujourd'hui, nous unissons nos for-

ces pour assurer une meilleure qualité de vie pour les personnes âgées. L'AQDR et Han-Droits remercient la Ville de Magog pour cette reconnaissance. Ils en avaient grandement besoin pour continuer à offrir des services auprès de la population et tout particulièrement les personnes retraitées, préretraitées et les personnes handicapées.

Émilie Labonté

Coordonnatrice du projet "Un Blitz pour deux organismes"